

TARIFS DES HONORAIRES TRANSACTION VENTE au 01/01/2021

SUD RHÔNE ALPES



EN POURCENTAGE	EXCLUSIF	QUALITÉ & SQUARE BOX ACHETEUR	SIMPLE	
Habitations / Bureaux / Locaux commerciaux / Terrains				
< à 30 000€	5 000€	5 000€	5 000€	Forfait
De 30 001 à 75 000€	6 500€	6 500€	6 500€	Forfait
De 75 001 à 150 000€	8%	7%	6%	Avec un minimum de 7 000€
De 150 001 à 250 000€	7%	6%	5,5%	
De 250 001 à 350 000€	6%	5%	4,5%	
> à 350 001€	5,5%	4,5%	4%	
Bâtiment Basse Consommation ou Bien avec DPE côté A ou B	Remise de 15% sur les taux affichés* * Remise non cumulable avec les offres promotionnelles en cours			
Garages, parkings	15% avec un minimum de 2 000€			
Avis de valeur	Appartements : 180€ maximum Maisons : 300€ maximum Entrepôts, domaines : sur devis			

Nos tarifs s'entendent TVA comprise, sont à la charge du Mandant et calculés sur le montant de la transaction réalisée.

Vente de neuf	<i>Honoraires à la charge du promoteur.</i> Les honoraires sont à la charge exclusive du promoteur. Le taux d'honoraires est fixé par le promoteur dans le cadre de la vente d'un programme neuf. Pour plus d'informations : Tél. 04 76 86 57 98
----------------------	---

Version du 01/05/2020

Frédéric MANSORD
Président Directeur Général
Square Habitat Sud Rhône Alpes